

Règlement du Tournoi US REVEL 2019

U6 & U7



- Composition des équipes : 3 joueurs de champs + 1 gardien de but - 4 remplaçants maximum.
- Ballon : taille 3.
- Protège-tibias obligatoires.
- Durée des matchs : 10 minutes (Durée pouvant être modifiée le jour du tournoi en accord avec les éducateurs).
Toutes les rencontres par catégorie débiteront et se termineront simultanément.
- Arbitrage : effectué par les jeunes licenciés de l'US REVEL.
- Coup d'envoi : tous les joueurs doivent être dans leur propre moitié de terrain, les adversaires doivent être à 4 mètres. Il est interdit de marquer directement.
- Rentrée de touche :
 - Elle s'exécute au pied : passe au pied au sol ou en conduite de balle.
 - Le ballon est placé sur la ligne de touche.
 - Les joueurs adverses se placent à 4 mètres.
 - Il est interdit pour le joueur qui l'exécute de marquer directement un but. Pour que le but soit valable, il faut qu'il y ait une intention de passe envers un autre joueur de son équipe.
- Pas de hors-jeu.
- Tacles non autorisés.
- Les coups francs sont tous directs. Les joueurs adverses se placent à 4 mètres.
- Zone Gardien de But : surface de réparation à 8m : largeur du terrain sur une longueur de 8 mètres.
- Les fautes dans la surface de réparation seront sanctionnées par un coup-franc à 8 mètres (limite de la surface de réparation) dans l'alignement de la faute. Pas de pénalty.

- Rentrée de 6 mètres : uniquement au pied. Ballon arrêté, endroit libre dans la surface de réparation.
- Relance du Gardien de but : uniquement à la main ou au pied sur ballon posé ou roulant au sol. Dégagement de volée ou ½ volée par le gardien interdit.
- Application de la règle de la relance protégée du Gardien de but aux 8m.

Pour rappel, cette règle de la relance protégée est mise en place lors de deux situations :

- Le GDB est en possession du ballon à la main (Il peut relancer à la main ou au pied).
- La réalisation d'une rentrée de 6 mètres (uniquement au pied).

La zone protégée correspond à la surface de réparation : largeur du terrain sur une longueur de 8 mètres.

Lors de l'une des 2 situations de relance décrites ci-dessus, l'équipe adverse devra se replacer entièrement derrière la zone protégée (ligne des 8 mètres de la surface de réparation).

Les joueurs adverses pourront entrer dans la zone lors de trois situations :

- Le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle.
- Le ballon franchi la ligne de la zone protégée.
- Le ballon sort des limites du terrain.

En cas de non-respect de la règle de la relance protégée, le ballon sera rendu au Gardien de but.

- Le nombre de remplacements est illimité, les éducateurs gèrent les changements comme ils le souhaitent.
- Seul deux éducateurs par équipe sont autorisés à rentrer sur le terrain munis d'un badge EDUCATEUR.
- En cas de perte ou de vols dans l'enceinte du stade ou dans les vestiaires, le club décline toute responsabilité.